

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE
CONTRE LA SÉCHERESSE AU SAHEL



PERMANENT INTERSTATES COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

FICHE DE PROJET

**PROGRAMME REGIONAL DE PROMOTION
DES ENERGIES DOMESTIQUES ET
ALTERNATIVES AU SAHEL
(PREDAS)**

Août 1998

FICHE DE PROJET

Domaine de concentration : Gestion rationnelle des ressources naturelles (hors concentration)

1. Intitulé :

Programme régional de promotion des énergies domestiques et alternatives au Sahel (PREDAS)

2. Positionnement dans le PIR 8è FED

- Hors concentration
- **Domaine N° 2.** Gestion rationnelle des ressources naturelles
- **Action 1 :** Protection de l'environnement et lutte contre la désertification
- Liens avec d'autres actions du même axe :

Ce projet a des liens étroits avec la connaissance et le suivi des phénomènes majeurs qui vont nécessairement modeler la région dans les années à venir surtout la mise à la disposition des décideurs de ces connaissances. En effet, ce projet permettra de mettre en place un réseau régional d'experts, qui aura des fonctions de capitalisation sur les sujets d'intérêt collectif en matière d'énergies domestiques surtout la collecte, le traitement et la diffusion de données sur les énergies domestiques et sur les ressources ligneuses.

Ce projet travaillera en étroite collaboration avec le Projet IRENE et le PRS prévus dans le même axe.

Il aura aussi des rapports étroits avec le projet RPTS (examen des politiques dans le secteur des énergies traditionnelles de la Banque Mondiale, le Projet Energies domestiques de la GTZ et tous les projets énergies domestiques en cours dans les pays du CILSS.

Ce projet concourt aussi à la réalisation de l'action n° 4 de l'axe n° 2 du domaine de concentration Développement du commerce régional et appui au secteur privé parce qu'il permettra de rendre cohérentes les politiques sectorielles énergies domestiques au niveau national.

De manière générale, ce projet rentre dans le cadre de la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

3. Problématique et enjeux

La problématique des énergies domestiques au Sahel est marquée par :

- une absence de mémoire institutionnelle ;
- une absence de plans de sortie de crise en énergie bois et d'un environnement institutionnel et réglementaire adapté ;
- une inégalité des pays devant les soutiens financiers internationaux ;
- une invisibilité de l'expertise sahélienne dans le sous-secteur des énergies domestiques ;
- un déficit quasi général de données et statistiques actualisées sur les énergies domestiques.

Le PREDAS entend par ses actions :

- aider les pays membres du CILSS à concevoir, adopter et mettre en oeuvre des "plans de sorties de crise en bois énergie" ;
- révéler, consolider et valoriser la capacité d'expertise sahélienne dans le domaine des énergies domestiques ;
- fournir à la communauté d'acteurs techniques et financiers impliqués au Sahel, une information actualisée sur les perspectives nationales dans le domaine des énergies domestiques.

De manière plus générale, le PREDAS a pour objectif d'aider les Etats membres du CILSS à organiser durablement l'approvisionnement et l'utilisation rationnelle des énergies domestiques des populations sahéliennes sans préjudice pour l'environnement.

4. Politiques régionales d'encadrement du Projet

Les Etats membres du CILSS ont réalisé depuis plusieurs années de nombreux projets en matière d'énergie domestique.

Les actions menées jusqu'à ce jour sont restées disparates sans synergie aucune et n'ont pas abouti à la mise en oeuvre d'une véritable politique d'énergies domestiques.

La mise en oeuvre du PREDAS doit s'accompagner de réformes réglementaires et institutionnelles dans ce sous-secteur. La stratégie énergie domestique doit constituer le cadre dans lequel toutes les interventions doivent se faire au niveau national. Cette stratégie est opposable à tous les acteurs (opérateurs publics, privés nationaux et internationaux).

La stratégie énergie domestique sera pilotée par une unité institutionnelle unique, durablement mandatée.

5. Cadre institutionnel

- **Maître d'ouvrage et ordonnateur régional** : Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)
- **Pays participants** : Tous les pays membres du CILSS (Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Mali, ² Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad)

Le PREDAS sera mis en oeuvre par une cellule de coordination régionale au niveau régional. Au niveau national, l'unité de pilotage de la stratégie nationale d'énergie domestique sera l'interlocuteur du projet.

Un comité de pilotage comprenant le CILSS, l'Union Européenne, les représentants des institutions nationales en charge du PREDAS sera mis en place pour assurer l'orientation et le pilotage de l'exécution

6. Financement

Le PREDAS sera financé à travers les fonds du Programme Indicatif Régional, 8è FED et les Programmes Indicatifs Nationaux des pays du CILSS.

- **Montant total** : 9 210 000 Ecus
- **PIR** :
- **PIN** :
- **Autres sources** :